

MARS 2017

Numéro 129



## édito

Le mois de mars est un mois de préparation budgétaire intense. Les élus planchent depuis plusieurs semaines, comme ils le font à chaque fois, sur les nécessaires équilibres à trouver, entre recettes et dépenses.

La commune d'Ouveillan, comme toutes les collectivités, régionales, départementales, intercommunales, participera à l'effort national à travers la baisse des dotations. Cette baisse, même si elle est significative, ne doit pas entraver nos projets de développements communaux.

L'arrivée de nouveaux habitants sur la commune ainsi qu'une gestion rigoureuse de nos dépenses, participent activement à préserver notre capacité à investir. Le lancement du projet de la maison des associations/ espace socioculturel constituera l'essentiel de nos investissements en 2017.

Par ailleurs, nous rentrons dès le mois de mars, dans une période de campagne électorale intense. Avec dans un premier temps, les élections présidentielles françaises de 2017 qui auront lieu les dimanches 23 avril et 7 mai, puis les élections législatives au mois de juin.

Nous vous engageons vivement à faire valoir votre droit de vote en participant à ces élections qui vont donner le cap des politiques nationales des 5 prochaines années.

Vivement le printemps !

**Boris VIVEN**

COMMUNICATION MAIRIE

LA LETTRE Ouveillan

[www.ouveillan.fr](http://www.ouveillan.fr)

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi

9h - 12h - 14h - 18h

[contact@ouveillan.fr](mailto:contact@ouveillan.fr)

# LES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Le premier droit du citoyen est le droit de vote, c'est aussi un devoir.

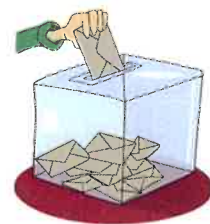
## Les Elections Présidentielles

Les 23 avril et 07 mai 2017 vont se dérouler les Elections Présidentielles.

Courant mars, vous recevrez votre nouvelle carte d'électeur.

Deux bureaux seront ouvert de 8h à 19h.

Vous devrez vous munir de votre carte électeur et d'une carte d'identité



Si vous êtes dans l'incapacité de vous rendre au bureau de vote, il vous est possible de faire une procuration auprès de la gendarmerie ou du Tribunal de Grande Instance. Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration.

Rappel : les Elections Législatives auront lieu les 11 et 18 juin 2017.

## INFO

DEMANDE EN LIGNE pour la demande de LOGEMENT SOCIAL :

<https://www.demande-logement-social.gouv.fr/>

Sur ce site, il vous est possible d'enregistrer une nouvelle demande de logement social. Après validation, votre demande sera rendue disponible auprès des organismes de logement social disposant de logements sur les communes recherchées.

Vous pouvez également consulter, mettre à jour ou renouveler une demande de logement social existante, c'est à dire pour laquelle vous disposez déjà du « numéro unique d'enregistrement ».

## Chantier jeunes du Grand Narbonne

### Vacances d'Avril

Le Grand Narbonne organise un chantier jeunes pour la période du 03 au 07 avril prochain (ouvert aux jeunes filles et jeunes garçons de 16 à 18 ans). Si vous êtes intéressés, soit vous retirez le dossier d'inscription en mairie à partir du 02 mars, soit vous téléchargez le dossier sur le site du Grand Narbonne ou vous le retirez sur place au Grand Narbonne. Attention la date de limite de dépôts des dossiers est fixée au 15 mars 2017.

## L' EXPOSITION

### les Carnets et Croquis de guerre d'Adrien OUVRIER 1914-1918

L'exposition se tiendra dans les locaux de la mairie du 09 mars au 06 avril. La Médiathèque du Grand Narbonne présentera cette exposition en collaboration avec les Musées de Vienne (Isère). Une conférence sera donnée par Gilbert Gaudin, historien, dévoilant l'implication de Narbonne et de sa région viticole dans ces événements.

## LE CENTRE DE LOISIRS -

### Sortie Sensibilisation à l'environnement

Le mercredi 22 février, les animateurs ont organisé un atelier afin de sensibiliser les enfants à leur impact dans leur environnement immédiat, par le biais d'une collecte autour du centre et le recyclage de déchets.



# LES FOULEES DU PRINTEMPS

DOSSIER D'INSCRIPTION à retirer en Mairie ou sur le site de la mairie : [ouveillan.fr](http://ouveillan.fr)



SALLÈLES - CUXAC - OUEILLAN

# LES FOULÉES DU PRINTEMPS

3<sup>E</sup> ÉDITION

## DIMANCHE 9 AVRIL 2017

DÉPART ET ARRIVÉE À SALLÈLES-D'AUDE

**COURSE EN RELAIS OU MARCHÉ**

**Pour découvrir le patrimoine des  
trois communes et leurs sommets :  
Roquevaquière et Saint-Cyr**

LES FOULÉES DU PRINTEMPS

